



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Madame Semiray Ahmedova  
Présidente de la Commission du Logement

Luxembourg, le 16 juin 2022

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion de Monsieur Paul Galles au sujet des logements communautaires pour jeunes adultes.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Président de la Chambre des Députés

  
Mars Di Bartolomeo  
Vice-Président de la Chambre des Députés